

PROJET PISCICOLE DE GUINEE FORESTIERE

PPGF – APDRA-F



Le projet approche les migrations intra-régionales en Guinée Conakry, et internationales Sud-Sud vers la Guinée, qui ont lieu principalement au gré des conflits dans la région (Libéria, Sierra Léone, Côte d'Ivoire). Il s'agit de réfugiés et de personnes de retour dans leurs territoires d'origine. L'innovation piscicole proposée par le projet participe à la réinsertion de ces personnes dans les villages.

QUELQUES DONNÉES SUR LA COOPÉRATION...

Durée :

2000 – 2008 avec interruptions. 3e et dernière phase : 2005-2008.

Initiateurs :

APDRA-F

Bénéficiaires :

Populations de Guinée forestière, pisciculteurs.

Objectifs :

Les populations locales améliorent leur niveau de vie par la mise en valeur diversifiée des bas fonds et le renforcement des dynamiques sociales de la pisciculture artisanale.

Quelques résultats :

Existence d'une profession piscicole et émergence d'une filière piscicole

- 244 pisciculteurs installés + 109 pisciculteurs en installation
- 50 tonnes de poissons produites par an
- 104 paysans candidats à la pisciculture
- 110 tonnes de riz produites par an
- 309 étangs barrage et 227 étangs de service : 58 ha d'étangs

Partenaires :

Ministère de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture guinéen

AFVP

Association des pisciculteurs de Guinée Forestière (APGF)

Institut National pour l'Appui au Développement Rural (INADER)

Association des animateurs en pisciriziculture de Guinée Forestière (AAPRGF)

Dont bailleurs :

AFD

Budget :

1 700 000 euros

1. LES MOBILITÉS DANS LA LOGIQUE DU CYCLE DU PROJET

- Le projet est terminé, plusieurs évaluations ont été réalisées ainsi qu'une capitalisation. Le transfert de compétences à des structures locales est effectif.

- L'APDRA-F a assuré l'assistance technique et la conduite technique du projet. L'AFVP en était maître d'œuvre. L'association a accompagné les producteurs et organisations paysannes dans la mise en place d'une pisciculture rentable.

1.1. Identification du projet :

Situation d'immigration massive en périphérie de conflits, sur des terres peu exploitées.

→ Densification du tissu rural.

→ Une population rurale structurée par les migrations, les retours directs dans les villages sont estimés d'une ampleur démographique supérieure à la population recensée dans les camps de réfugiés.

→ Carences alimentaires en protéines dans la zone

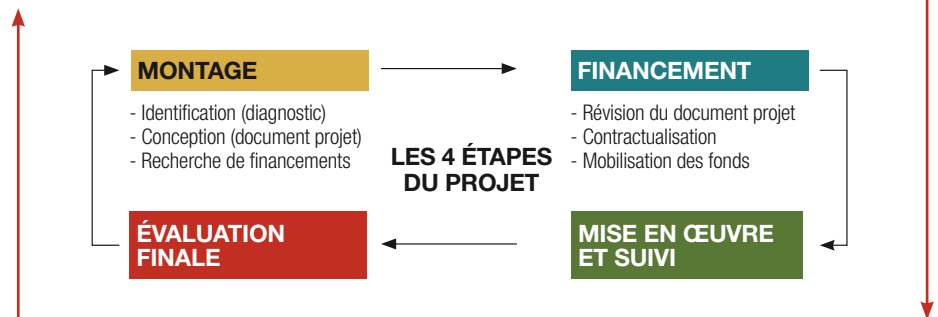
→ Système de défriche-brûlis devient inadapté.

1.2. Conception du document projet :

- Les acteurs ne sont pas identifiés en tant que migrants ou réfugiés. Ils sont paysans exploitants, déjà installés, avec des bas-fonds à aménager.

- L'intensification agricole proposée passe par l'extension des systèmes de culture de riz dans les bas-fonds, en plus de l'innovation piscicole.

- La concertation locale, incluant le président de district, a été au cœur de la conception.



1.3. Mise en œuvre :

La mise en œuvre a souligné les plus-values des mobilités :

- Valorisation de l'expérience piscicole déjà rencontrée par certains migrants lors de leur séjour en Côte d'Ivoire (PPCO) → sont témoins de la réussite des projets.

- Des voyages des pisciculteurs en Côte d'Ivoire sont organisés dans le cadre du projet pour une transmission de l'innovation piscicole → constitution de réseaux internationaux.

LOCALISATION

Guinée forestière : pays Kpellé



2. LE PROJET PARMIS LES ESPACES-TEMPS DES MIGRATIONS

2.1. Les temps des migrations face au temps du projet de développement

- Les mouvements migratoires de populations essentiellement guéré ou kpellé, de et vers le pays Kpellé en Guinée, ont fluctué selon les crises et conflits :
 - Jusqu'au début des années 80, émigration vers le Libéria et la Côte d'Ivoire (du temps de Sékou Touré)
 - Immigration en provenance du Libéria dès le début des années 90 puis de la Sierra Leone (conséquences des guerres civiles successives dans ces deux pays). Retours et réfugiés nombreux.
 - 2003-2004 : immigration en provenance de Côte d'Ivoire (suite au conflit dans ce pays). Retours et réfugiés nombreux.
 - depuis 2006 : émigration vers le Libéria et depuis peu vers la Côte d'Ivoire.
- Le projet a débuté lors des vagues d'immigration dans le pays Kpellé. Il s'est déroulé sur un temps long. Il n'aborde pas les populations de réfugiés dans les camps de la région (jusqu'à plusieurs centaines de milliers de personnes) : le temps de l'urgence est court, les appuis aux populations des camps sont planifiés à 6 mois d'échéance.

2.2. Le projet dans l'espace de la mobilité

Territoire d'origine et d'accueil :

Guinée forestière, pays Kpellé : N'Zérékoré, Boma Nord, Soulouta, Koulé, Kéléma, Konipara. C'est l'espace au cœur du projet.

Prise en compte des conséquences de l'immigration massive et rapide :

- Elles sont à l'origine du projet (cf cycle de projet), au même titre que l'augmentation démographique naturelle.
- Proposition d'innover par l'activité piscicole.

Activités contribuant à l'insertion sur les territoires d'accueil :

- Concertation locale, reconnaissance de groupes professionnels par le président de district, les autorités coutumières et la population, validation des processus d'aménagement.
- Implication des migrants dans la dynamique locale, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'activités innovantes dont ils ont déjà connaissance.

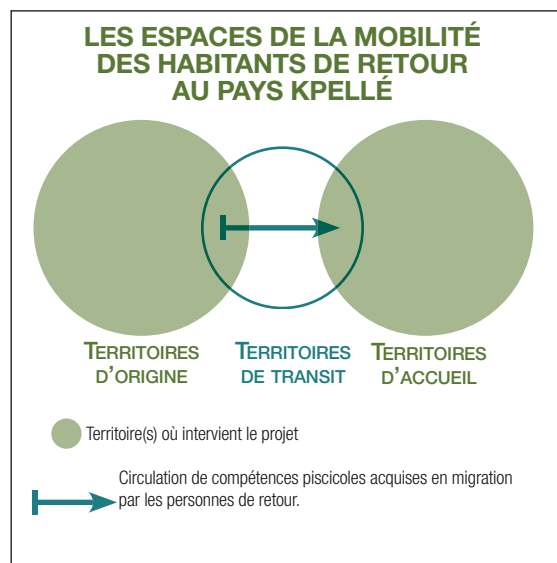
Territoires de transit :

Libéria, Sierra Leone, Côte d'Ivoire.

- L'APDRA-F est présente en Côte d'Ivoire.
- Le fait que cette expérience ait comme pays de référence la Côte d'Ivoire, et que de nombreux migrants y aient séjourné, valorisait cette phase de leurs vies.

Ils étaient en situation de témoins que « ça marchait » en Côte d'Ivoire, état d'esprit auquel les gens de retour du Libéria se sont associés.

- Valorisation des parcours migratoires dans le projet.
- Constitution potentielle de réseaux sur l'innovation piscicole à l'échelle de la sous-région.



SYNTHÈSE

Synthèse

Le rôle des migrants de retour dans ce projet de développement rural met en avant les compétences et savoirs qu'ils ont acquis en migration : ils promeuvent l'innovation piscicole auprès des populations. Ils appuient aussi et cautionnent des changements : dans l'accès aux parcelles, dans la mise en place d'échanges de terres et de terres contre de l'argent ou contre du capital, de pratiques intéressantes sur les marges de l'aménagement (emprise de la digue dans les coteaux par exemple).

L'APDRA-F renforce l'efficacité de leurs activités, et valorise leur rôle lors de leur retour.

En revanche, les pas de temps différents entre le projet de développement et la planification d'urgence auprès des populations réfugiées dans la zone ne permet pas à l'ONG d'aborder ce type de migrations.

DOCUMENTS CONSULTABLES SUR LE PROJET :

- Document projet, rapports d'activités.
- Site Internet : <http://www.apdra-f.org>
- contact.apdraf@free.fr

